

## POUR JUSTIFIER LA PROTECTION DES INSECTES MENACES.

LECLERQ, Jean (Chaire de Zoologie générale & Faunistique, Faculté des Sciences agronomiques, Gembloux, Belgique).

L'entomofaune valable n'est plus ce qu'elle était. Beaucoup d'espèces sont en régression ou menacées d'extinction dans certaines régions, parfois dans toute l'aire de leur dispersion. On signale de ces espèces de plus en plus, dans des " Listes rouges ", les répartissant dans les catégories proposées par l'UICN (Ex, E, V, R, I). Dans maints pays, des mesures légales ont été promulguées, interdisant la récolte de certaines espèces.

La justification des "listes rouges" et des mesures de protection ne peut venir que de la comparaison de collections faites autrefois ou naguère, et récemment. Cela implique la coopération d'entomologistes divers, y compris des amateurs : collectionneurs locaux ou de passage, taxonomistes du pays ou d'ailleurs. Cela fournit des fichiers volumineux, qu'il faut tenir à jour, d'où l'opportunité d'une certaine normalisation et du recours à l'ordinateur. Enfin, la méthode adéquate pour présenter l'information, pour comparer, détecter les raréfactions, consiste à marquer et interpréter des cartes à quadrillage normalisé. Tout cela a été objet majeur des recherches de notre équipe et raison d'être du projet international " Cartographie des Invertébrés Européens - European Invertebrate Survey " lancé en 1969.

Les mesures légales de protection ont suscité des sentiments mélangés ou amers chez les entomologistes. Elles semblent désigner la collection comme une cause primordiale de raréfaction, ce qui est très rarement le cas. Or il est évident que ce sont les biotopes spécifiques qu'il faudrait protéger. Ceux-ci sont très divers et dispersés; pour les repérer, les caractériser, les surveiller, il faut des recherches programmées, faites par des entomologistes compétents, y compris des bénévoles, respectant un " code de déontologie ". Peut-on imaginer que ces entomologistes sérieux et nécessaires pourraient ne pas être comme leurs aînés, principalement motivés par la passion de capturer et de collectionner des insectes ?

2e Conférence internationale des Entomologistes  
d'expression française, Université du Québec à  
Trois-Rivières 15-18 juillet 1986. Résumés des  
Communications, p. 3.